
Communiqué de presse - Octobre 2026

Moon Énergie double son chiffre d'affaires et accélère son développement en Nouvelle-Aquitaine dans un marché porté par l'autoconsommation

Depuis le 1er juin 2026, la baisse des aides au photovoltaïque et du tarif de rachat du surplus d'électricité solaire, passé de 12,7 à 1,1 c€/kWh¹, change l'équation économique des installations et renforce l'intérêt de l'autoconsommation. Pour les particuliers comme pour les entreprises, la rentabilité repose désormais davantage sur la capacité à autoconsommer l'électricité produite et à adapter les usages aux périodes de production solaire. Dans ce contexte, Moon Énergie, activité française lancée en 2024 par le groupe bordelais Moon, poursuit sa croissance en intégrant notamment le réseau Powered by Solorack. D'abord concentrée en Gironde, l'entreprise étend aujourd'hui son activité à plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine et annonce avoir clôturé un nouveau cycle de financement.



Credit photo : Moon Énergie

Seulement 2 ans après son lancement en France, Moon accélère en Nouvelle-Aquitaine

2 ans après le lancement de son activité en France, Moon Énergie poursuit son développement en Nouvelle-Aquitaine. Entre 2024 et 2025, son chiffre d'affaires a doublé, tandis que son nombre d'installations a augmenté de 42% et la puissance photovoltaïque installée de 152%.

D'abord concentrée en Gironde, l'activité s'étend progressivement en Charente-Maritime, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Cette croissance s'accompagne également d'un renforcement de l'activité auprès des entreprises : depuis 2024, Moon Énergie a multiplié par huit son nombre

¹ Source : Arrêté du 1er juin 2026 - [Lien](#)

d'installations professionnelles, signe que la transition énergétique est aussi un enjeu pour les entreprises.

En 2026, Moon Énergie a été sélectionnée pour intégrer Powered by Solarock, le réseau national d'installateurs photovoltaïques indépendants. Le dispositif repose sur un processus de sélection exigeant par zone géographique, avec un seul installateur retenu sur des critères portant notamment sur la solidité de l'entreprise, sa conformité, son expertise métier, son ancrage territorial et la qualité de service. En Gironde, Moon Énergie a ainsi rejoint le réseau comme acteur local référent, tout en conservant son indépendance et ses équipes de pose internalisées.

Cette dynamique s'inscrit dans le développement plus large du groupe Moon. Fondé à Bordeaux en 2019, celui-ci s'est initialement développé autour de l'accès à l'énergie solaire en Afrique subsaharienne, où il a connecté plus de 70 000 foyers ruraux depuis sa création. Au cours des 12 derniers mois, le groupe a mobilisé 3,5 millions d'euros de financements supplémentaires pour accompagner son développement en Afrique². Au total, 10,5 millions d'euros ont été levés par la société depuis son lancement pour accélérer son activité d'autoconsommation partout en France, engager de nouveaux collaborateurs sur des postes stratégiques et continuer à déployer sa solution en Afrique. Moon compte aujourd'hui 115 collaborateurs, dont 8 en Nouvelle-Aquitaine, et a réalisé 6 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé.

La réforme du photovoltaïque recentre le marché sur l'autoconsommation

Cette croissance intervient dans un marché photovoltaïque en pleine évolution. Depuis le 1er juin 2026, la réforme du dispositif S21 a modifié les conditions économiques du photovoltaïque résidentiel. La baisse du tarif de rachat du surplus réduit l'intérêt de revendre au réseau une part importante de l'électricité produite et renforce, à l'inverse, celui de la consommer directement sur place.

Pour les particuliers comme pour les entreprises, l'enjeu porte désormais davantage sur le dimensionnement des installations et leur capacité à faire coïncider production et consommation. Au-delà du volume d'électricité produit, la performance dépend de plus en plus de la connaissance des usages, du suivi de la production et de la capacité à déplacer certaines consommations vers les périodes où les panneaux produisent le plus.

"Le photovoltaïque entre dans une nouvelle phase. Pendant longtemps, la performance d'une installation a surtout été regardée à travers sa capacité de production et la revente de l'électricité au réseau. Aujourd'hui, avec la baisse du tarif de rachat, la logique évolue : il devient essentiel de dimensionner au plus juste, de mieux comprendre les usages et de consommer davantage l'électricité au moment où elle est produite. Cela change aussi notre métier, qui ne consiste plus seulement à installer des panneaux, mais à aider les particuliers et les entreprises à mieux piloter leur énergie dans la durée", explique Thomas Samuel, fondateur et PDG de Moon.

Du photovoltaïque à la gestion de l'énergie

Cette évolution transforme progressivement le métier. Aux installations photovoltaïques, Moon propose désormais les batteries de stockage, les bornes de recharge pour véhicules électriques et les solutions de domotique solaire. L'objectif est de mieux synchroniser les usages avec les périodes de production. Un chauffe-eau ou la recharge d'un véhicule électrique peuvent, par exemple, être

² 2M€ pour Madagascar, 1M€ pour le Mozambique et 500 000€ pour le Niger

déclenchés lorsque les panneaux produisent le plus, tandis que le stockage permet de conserver une partie de l'électricité produite pour une utilisation différée.

Cette logique concerne également les entreprises. À Mérignac, le Groupe ADRÉ a notamment fait appel à Moon Énergie pour équiper son site. L'installation affiche une production annuelle estimée à 42 447 kWh et un taux d'autoconsommation de 63%. Selon les projections réalisées pour le projet, l'investissement pourra être rentabilisé dès la cinquième année.

Pour Moon Énergie, cette évolution traduit un déplacement progressif du métier : au-delà de la seule installation photovoltaïque, l'enjeu porte désormais sur une gestion plus fine de la production et des consommations énergétiques, adaptée aux usages de chaque site. Avec la montée en puissance de l'autoconsommation, la performance d'un projet ne repose plus uniquement sur la qualité des équipements installés, mais aussi sur leur dimensionnement, le suivi de la production, le pilotage des usages et, lorsque cela est pertinent, le stockage. L'expertise énergétique devient donc aussi importante que la pose elle-même. Pour les particuliers comme pour les entreprises, l'enjeu est désormais de s'appuyer sur des acteurs capables de penser l'ensemble du projet dans la durée, afin de conjuguer pertinence économique, sobriété énergétique et ancrage territorial.

Chiffres clés sur Moon :

- Création en 2019 à Bordeaux
- 6 M€ de chiffre d'affaires consolidé
- 115 collaborateurs, dont 8 en Nouvelle-Aquitaine
- Plus de 70 000 installations depuis 2019
- +100 % de chiffre d'affaires pour Moon Énergie entre 2024 et 2025
- +42 % d'installations entre 2024 et 2025
- +152 % de puissance photovoltaïque installée entre 2024 et 2025
- Nombre d'installations professionnelles multiplié par 8 depuis 2024

À propos de Moon :

Moon est une entreprise à impact spécialisée dans la conception, le développement et l'exploitation de solutions d'énergie solaire. Forte de son expertise dans l'autoconsommation et l'accès à l'énergie pour les populations éloignées du réseau, Moon développe et installe des systèmes solaires complets, assurant le suivi de production et l'accompagnement de ses clients. Depuis 2019, Moon fait de la durabilité son fil conducteur : des solutions pensées pour durer, dimensionnées au plus juste des usages et suivies dans la durée.

En savoir plus sur : <http://www.moon-energie.fr>
